
ANNEE 2025

L'Amicale des Anciens Combattants et sympathisants de Puivert, les municipalités de Puivert et de Chalabre, le comité local de la FNACA convient l'ensemble des anciens combattants du Canton de Chalabre à se retrouver devant le monument aux morts de Puivert afin de commémorer le cent-septième anniversaire de la signature de l'Armistice annonçant la fin de la première guerre mondiale.

PROGRAMME PREVISIONNEL – MARDI 11 NOVEMBRE

- 10H30 :** Assemblée générale annuelle, uniquement pour les adhérents et sympathisants de l'Amicale des Anciens Combattants de Puivert en la Mairie de Puivert.
Présence demandée de tous les adhérents disponibles.
Compte rendu financier et moral de l'exercice 2024 - 2025.
Informations générales sur le monde combattant.
Règlement de la cotisation pour l'année 2026 (maintenue à 12 euros).
Un compte-rendu écrit de l'AG sera remis à chaque adhérent non présent.
- 11H15 :** Rassemblement devant le monument aux morts.
Cérémonie conjointe du 11 novembre Chalabre / Puivert.
- 11H30 :** Mise en place et déroulement global de la cérémonie :
Présence du drapeau de la FNACA en plus des drapeaux et étendards habituels.
Accueil et mise en place des autorités par le président des AC.
Allocution du Maire de Puivert.
Dépôt de gerbes au monument aux morts (Maire de Puivert et représentant de la Mairie de Chalabre en présence du président des AC).
Hommage aux morts, Minute de silence, refrain Marseillaise.
Remerciements aux drapeaux par les autorités. Dislocation.
- A l'issue, la Municipalité de Puivert offrira le traditionnel vin d'honneur dans les locaux de la Mairie.
- Il sera procédé, comme à l'accoutumée pour le 11 novembre, à une collecte au profit du Bleuets de France. Merci de réserver votre meilleur accueil aux collecteurs.

Le président Michel SALLES